



**Des représentants de plusieurs organisations sociales et populaires ont organisé, lundi, un sit-in devant les locaux du Parlement haïtien en vue d'exiger le départ de la Minustah. Selon les manifestants, l'accord de siège qui a autorisé l'arrivée des casques bleus en Haïti est illégal puisqu'il a été signé par un Premier ministre "de facto" et n'a pas été ratifié par les parlementaires.**

Plusieurs organisations dont le Collectif pour le dédommagement des victimes du cholera, la coordination haïtienne pour le retrait de la Minustah etc, ont manifesté devant le Parlement haïtien pour forcer les parlementaires à prendre leurs responsabilités en vue d'obtenir le départ de la Minustah dans le plus bref délai.

Selon Jean Dieuphète Thomas, secrétaire général adjoint du Molegaf, la présence des casques bleus dans le pays est illégale dans la mesure où l'accord de siège des Nations unies n'a pas été signé par le président d'alors, mais par un premier ministre de facto. Ce dit accord n'a pas non plus été ratifié par le Parlement haïtien.

Les protestataires ont aussi dressé un bilan sombre des dix ans de la présence de la Minustah dans le pays. Selon le Collectif, la Minustah n'a rien fait pour rétablir la paix dans le pays, au contraire, elle travaille pour l'intérêt des forces multinationales, le pouvoir en place au détriment de la population qui, disent-ils, croupit dans la misère.

« Après ces dix ans d'occupation, nous constatons que le pays est devenu de plus en plus dépendant à tous les niveaux. Sur le plan économique, nous sommes devenus plus pauvres,

## Haiti-Minustah : un ""sit-n "devant le Parlement haïtien pour le départ de la Minustah

Écrit par WJL/HPN

Lundi, 02 Juin 2014 14:33

---

les conditions de vie de la classe populaire se dégrade davantage », ont déploré les protestataires.

Les organisations réclament aussi le départ du pouvoir en place qui, dénoncent-ils, est de connivence avec la Minustah pour appauvri davantage la population.

En guise de revendications, le Collectif demande aux parlementaires de rejeter l'accord de siège que les l'ancien Premier ministre Gérard Latortue et les Nations Unies avaient signé en dehors des normes constitutionnelles.

les manifestants exigent l'Etat haïtien à forcer les nations Unies à dédommager les victimes du cholera et des nombreuses exactions commises par les casques bleus.